

## PRÉSENTATION DE L'ÉVÈNEMENT ET DU FRENCH VILLAGE

### Pourquoi exposer sur INTERALPIN ?

INTERALPIN est le salon professionnel majeur de l'aménagement de la montagne, en alternance avec Mountain Planet – SAM. C'est l'opportunité de développer vos contacts avec des experts internationaux du secteur. Le visitorat international vous permettra de tester vos produits et services non seulement sur les marchés de l'arc alpin (Autriche, Allemagne, Italie, Suisse), mais aussi européens (Scandinavie, Europe de l'Est...) et même du grand export (Asie, Amérique, Russie).

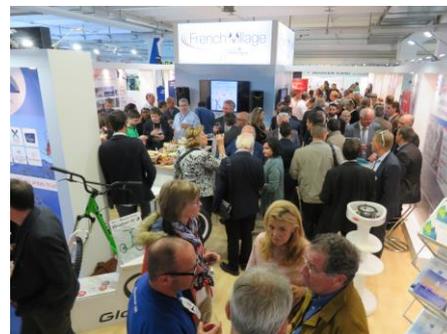
#### INTERALPIN en quelques chiffres clés (données de 2017) :

- 650 exposants de 50 pays
- 40 000 m<sup>2</sup> d'exposition
- 26 400 visiteurs originaires de plus de 86 pays

#### Le marché du ski en Autriche :

- 254 stations de ski
- 51 millions de journées skieur
- 66 % de skieurs étrangers
- 36 % de la population skient

Source : 2018 International Report on Snow and Mountain Tourism



Le Cluster Montagne vous propose **2 formules** sur ce salon :

- **Présence légère** sur le French Village,
- **Stand équipé** sur le French Village.

Ces 2 formules sont accompagnées du **Package Networking**, regroupant des actions de communication, de mise en réseau et d'accompagnement, notamment une **formation interculturelle pour les marchés germanophones**.

*Pour les entreprises exposant en dehors du French Village, il est possible de souscrire uniquement au Package Networking.*

### Pourquoi participer au FRENCH VILLAGE ?

- Augmenter sa **visibilité** sur le salon
- Bénéficier du **réseau du Cluster Montagne**
- Profiter des **animations du stand collectif**
- Faire partie de **l'équipe France de la montagne**
- Bénéficier d'un **soutien financier\*** et d'un **accompagnement structurant** (formation)
- **Gagner du temps** grâce à l'aide administrative et logistique

*\*Cette opération du Cluster Montagne fait l'objet d'une demande de soutien financier du Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes de 40 % des frais de stand (max 12 m<sup>2</sup>), de déplacement et de séjour (pour une personne, en classe éco) pour les entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes répondant à la définition de la PME européenne : - de 250 salariés et CA < 50 M€.*

*La demande de soutien sera soumise au vote des élus régionaux en décembre 2018.*

**Important** : les entreprises éligibles peuvent bénéficier **3 fois maximum** des subventions sur la même opération.

Pour plus d'information, contactez Laurie BENOIT-GONIN, chargée de projet Événements :  
[l.benoitgonin@cluster-montagne.com](mailto:l.benoitgonin@cluster-montagne.com) - 04 79 85 82 85

## Détails des prestations

→ **Présence légère** : gestion administrative et logistique de votre espace incluant 1 comptoir d'accueil logoté, 2 m<sup>2</sup> de visuels imprimés et posés, électricité et utilisation de l'espace de travail collectif.

⌚ *Ce type de présence ne permet pas d'exposer du matériel de démonstration. Valable pour 2 personnes présentes maximum par société.*

→ **Stand équipé** : gestion administrative et logistique de votre stand, électricité (branchement électrique de base 3 kWh), surface nue et frais inhérents, aménagement de votre stand comme ci-dessous :

Surface du stand	9 m <sup>2</sup> ou 12 m <sup>2</sup>	16 m <sup>2</sup>	20 m <sup>2</sup>
Espace d'accueil et informations des visiteurs	1 comptoir d'accueil logoté 1 tabouret haut 1 porte-documents	1 comptoir d'accueil logoté 2 tabourets hauts 2 porte-documents	1 comptoir d'accueil logoté 2 tabourets hauts 2 porte-documents
Espace de travail	1 table 3 chaises	1 table 4 chaises	2 tables 6 chaises
Surface visuelle	4 m <sup>2</sup>	6 m <sup>2</sup>	8 m <sup>2</sup>

→ **Package Networking** : réunion de préparation, formation interculturelle pour les marchés germanophones, intégration de votre entreprise dans le plan de communication du French Village (plaquette collective, achat d'espace promotionnel, relations presse, ...), participation aux actions de mise en réseau (accueil de délégations, cocktail networking, ...).

⌚ *Réservé aux entreprises exposant sur le salon, au sein ou en dehors du French Village.*

A noter : ces prestations n'incluent pas les frais de déplacement, restauration et de séjour des entreprises, l'assurance du matériel d'exposition et des personnes, à gérer individuellement par chaque participant.

## Conditions générales

### → Règlement :

- **Formule « Stand équipé »** : 60 % du montant TTC à l'inscription, puis 40 % du montant TTC à verser le 07 mars 2019.
- Règlement à renvoyer en même temps que le bulletin d'inscription ci-joint. Une facture vous est adressée à réception de votre inscription. **L'ensemble des frais engagés par le Cluster Montagne pour votre participation au salon INTERALPIN 2019 devront être réglés avant le début du salon.**
- **Solde** : toutes les dépenses optionnelles et supplémentaires non connues avant le début du salon ou engagées sur le salon pour votre compte seront facturées dans les meilleurs délais à la fin du salon.

→ **Subvention** : cette opération du Cluster Montagne fait l'objet d'une demande de soutien financier du Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du PDI 2019 pour 40 % des frais de stand (max 12 m<sup>2</sup>), de déplacement et de séjour (pour une personne, en classe éco) pour les entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes répondant à la définition de la PME européenne (- de 250 salariés et CA < 50 M€). La demande de soutien sera soumise au vote des élus régionaux en décembre 2018. L'entreprise s'engage à fournir son dossier de demande de subvention complet avant l'échéance fixée par le Cluster Montagne. Les entreprises éligibles peuvent bénéficier 3 fois maximum des subventions sur la même opération.

→ **Annulation** : en cas d'annulation de votre participation, toutes les sommes engagées par le Cluster Montagne pour votre compte à la date de l'annulation seront intégralement dues. En cas d'annulation du Cluster Montagne, toutes les sommes déjà payées par les entreprises seront intégralement remboursées. En cas d'annulation de l'évènement de la part de l'organisateur (Messe Innsbruck) et/ou force majeure, toutes les sommes engagées par le Cluster Montagne pour votre compte à la date de l'annulation seront intégralement dues. Le Cluster Montagne ne sera pas considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure, au sens donné à ce terme par la jurisprudence française.



## BULLETIN D'INSCRIPTION – Date limite de renvoi : 21/12/2018

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Nom, prénom : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ @\*\* : \_\_\_\_\_

Activité : \_\_\_\_\_

www : \_\_\_\_\_ N° SIRET : \_\_\_\_\_

Prestations	Services inclus	Prix HT	Prestations sélectionnées
<input type="checkbox"/> Présence légère	Comptoir d'accueil, un espace d'affichage individuel, utilisation de l'espace de travail collectif.	1 450 €	_____ €
<input type="checkbox"/> Stand équipé <input type="checkbox"/> 9 m <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> 12 m <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> 16 m <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> 20 m <sup>2</sup>	Votre stand équipé intégré dans le French Village et aménagé par nos soins (comptoir, tabouret haut, porte-documents, table, chaises, espace d'affichage, électricité, cloisons, moquette). <i>Le mobilier et la taille de l'espace d'affichage varient selon la taille de votre stand.</i>	330 €/m <sup>2</sup>	_____ €
<input checked="" type="checkbox"/> Package networking (obligatoire)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation interculturelle « marchés germanophones »</li> <li>• Réunion de préparation : stratégie salon, organisation du collectif.</li> <li>• Communication : promotion du French Village via la presse et le web, animation du stand, événements networking.</li> <li>• Interprétariat partagé sur l'espace collectif</li> </ul>	500 €	_____ €
Frais administratifs	Conditions	Prix HT	Prestations sélectionnées
<input checked="" type="checkbox"/> Frais de dossier (obligatoires)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adhérents Cluster Montagne</li> <li>• Non-adhérents</li> </ul>	0 € 250 €	_____ €
		<b>TOTAL HT</b>	_____ €
		<b>TVA 20 %</b>	_____ €
		<b>TOTAL TTC</b>	_____ €

Merci d'envoyer une copie du bulletin complété et signé\* par mail à [I.benoitgonin@cluster-montagne.com](mailto:I.benoitgonin@cluster-montagne.com) et l'original accompagné du règlement (cf. Conditions Générales - Règlement) par courrier à l'adresse du Cluster Montagne : 114 voie Albert Einstein, Alpespace – Bâtiment Uranus, 73800 FRANCIN.

*Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de participation et les accepte sans réserve.*

Date : ..... / ..... / .....

**Bon pour engagement de participation**

Signature autorisée et cachet de l'entreprise :

\*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer votre participation aux opérations du Cluster Montagne et au suivi de vos contacts avec celui-ci. Le Cluster Montagne, responsable du traitement, est le seul destinataire de ces informations. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification et de limitation du traitement de vos données, que vous pouvez exercer en vous adressant au Cluster Montagne, Délégué à la Protection des Données, 114 voie Albert Einstein – Alpespace – 73800 FRANCIN – [info@cluster-montagne.com](mailto:info@cluster-montagne.com) – 04 79 85 81 81.

Vous êtes susceptible de recevoir des informations du Cluster Montagne sur l'actualité et les actions organisées pouvant vous intéresser. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-après  - \*\*Email – Le Cluster Montagne peut transmettre votre email à des partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-après

